

Aide au travail indépendant

Conçue pour aider les personnes admissibles à créer leur propre entreprise

- Ce programme vous donne la possibilité de concrétiser votre concept d'affaires en mettant sur pied votre propre entreprise
- Vous devez être en mesure d'assumer une part des coûts de démarrage de votre entreprise. (Vous pouvez contribuer en fournissant des fonds ou en utilisant un bien personnel tel qu'une voiture ou un ordinateur)
- Nous concluons des ententes avec d'autres organismes (les fournisseurs de services) afin d'offrir ce programme dans les communautés

Quels sont les services offerts?

Services de soutien :

Le calendrier, le contenu des cours et la taille des classes dépendent du programme propre à chaque fournisseur de services. Tous les fournisseurs offrent :

- Une formation et de l'aide axées sur l'élaboration de plans d'affaires et l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise;
- Des conseils et un encadrement personnalisés pour vous aider à mettre en œuvre vos plans

Aide financière :

- Nous étudierons votre demande d'aide en fonction de vos besoins, du marché du travail et des fonds disponibles
- Vous ne recevrez aucune aide pour la formation si vous lancez une entreprise par vos propres moyens avant d'avoir été admis à ce programme par Formation et emploi de la main-d'œuvre
- L'aide peut vous être refusée si vous avez pris part à un programme d'acquisition de connaissances au cours des deux dernières années ou à un programme d'aide au travail indépendant au cours des cinq dernières années

À qui s'adresse ce programme?

Admissibilité :

Pour être admissible, vous devez appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Une personne qui a été ou qui est actuellement prestataire d'assurance-emploi
- Une personne disposant de peu de compétences
- une personne qui reçoit des prestations du programme d'aide à l'emploi et au revenu;
- Une personne sans emploi ou qui est sur le point de perdre son emploi

Si vous répondez aux critères d'admissibilité, vous devrez passer une entrevue avec un responsable du fournisseur de services afin qu'il évalue :

- Votre capacité à gérer votre propre entreprise
- La viabilité de votre concept d'affaires
- L'opportunité du projet dans votre situation actuelle

Vous désirez en savoir plus?

Communiquez avec le centre d'emploi et de développement des compétences du Manitoba près de vous pour des précisions sur le programme. Des critères additionnels pourraient s'appliquer.

Pour trouver le centre le plus près de vous :

- Téléphonnez au 204 945-0575 (à Winnipeg) ou, sans frais au 1 866 332-5077;
- Visitez centre d'emplois de développement des compétences du Manitoba en ligne à :

www.gov.mb.ca/wd/ites/contact.fr.html